

# Le professeur André Braën, nouveau doyen de la Section de droit civil

Ernest Caparros

Volume 22, Number 3, September 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1057813ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1057813ar>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

## ISSN

0035-3086 (print)

2292-2512 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this document

Caparros, E. (1991). Le professeur André Braën, nouveau doyen de la Section de droit civil. *Revue générale de droit*, 22(3), 507–507.  
<https://doi.org/10.7202/1057813ar>

---

## **Le professeur André Braën nouveau doyen de la Section de droit civil**

Le premier juillet 1991 est entré en fonction le nouveau doyen de la Section de droit civil de la Faculté de droit de notre Université, le professeur André Braën. Nous sommes heureux de sa nomination et lui offrons nos félicitations et notre entière collaboration.

L'annoncer dans le numéro de juin aurait été quelque peu anachronique ; le faire dans celui de septembre n'est plus une « nouvelle » puisque normalement nos lecteurs le savent déjà.

Ils ne se rappellent peut-être pas que le professeur Braën a été membre du Comité de rédaction de notre *Revue* pendant des années cruciales (1984-1986) en apportant des suggestions nombreuses pour son amélioration, sa diffusion et son financement.

Nos lecteurs se rappellent, sans aucun doute, de l'auteur. En effet, collaborateur assidu de notre *Revue*, le professeur Braën y a publié des textes importants notamment sur le droit maritime, les droits linguistiques, les droits des minorités.

Nos lecteurs ne savent peut-être pas que pendant son décanat intérimaire (1<sup>er</sup> juillet 1986 au 31 décembre 1986) le professeur Braën avait apporté une aide précieuse à l'établissement des contrats qui assoyaient sur des meilleures assises et la *Revue* et la Collection Bleue, collection qui avait été conçue et mise sur pied par le doyen Landry.

André Braën, qui détenait déjà une maîtrise de l'Université de Montréal, a relevé le défi de compléter un programme de doctorat, en même temps qu'il assumait ses tâches de professeur (pour ne mentionner que les tâches professionnelles) à l'Université d'Ottawa. L'Université McGill vient de lui décerner son diplôme de docteur en droit. Une telle réussite mérite des sincères félicitations.

**Ernest Caparros**